

FORMULAIRE DE DEMANDE BAC ET SAC DE RECYCLAGE

Pour les résidences de neuf logements et plus

Les résidents d'un immeuble de neuf logements et plus doivent d'abord s'entendre avec le propriétaire et le concierge de l'immeuble.

Je désire obtenir :

____ bac (s) de recyclage de 360 litres

L'arrondissement d'Anjou vous encourage à participer à la collecte sélective des matières recyclables et à poser chaque jour des gestes écoresponsables.

En acceptant un bac, vous devez vous engager à observer les règles d'utilisation du bac de recyclage contenues au Règlement RCA 75, concernant les services de collecte dans l'arrondissement d'Anjou. De façon explicite, je m'engage à entreposer le bac de manière à ce qu'il ne soit aucunement visible de la voie publique.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Code postal _____ Tél. : _____

Signature _____ Date _____

Personne responsable du bac : Propriétaire Concierge

Nom _____ Tél. : _____

Veuillez retourner le coupon-réponse rempli et signé

Voici les différentes possibilités qui s'offrent à vous afin de nous acheminer le coupon-réponse

- par courrier électronique à : amenagement.urbain@ville.montreal.qc.ca
- par télécopieur au 514 493-8089
- par courrier postal ou en vous présentant directement à l'adresse suivante :

Direction du développement du territoire et études techniques

7171, rue Bombardier

Anjou (Québec) H1J 2E9

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30